

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS
URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)**

**8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du mardi 3 janvier 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 3 janvier à dix-sept heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Olivier ENGRAND, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal de la mairie de Belleu, pour sa séance (1, rue Joliot Curie, 02200 Belleu).

Date de la convocation :

27 Décembre 2022

| NOMBRE DE MEMBRES | | | |
|---------------------|------------------|-----------------|-------------------------------------|
| Membres en exercice | Membres présents | Pouvoirs donnés | Qui ont pris part à la délibération |
| 26 | 17 | 1 | 18 |

Sous la Présidence de Mr Olivier ENGRAND, Président du S.I.T.U.S

Présents : Mme BERGE Séverine, Mme BILLECOQ Elisabeth, Mme DENUNCQ Isabelle, Mme FERTON-HERPE Thérèse, Mme LALUC Sylvie, Mr BÉZIN Jean-Marc, Mr CHOQUENET Vincent, Mr COUTEAU Jean-Marie, Mr DESUMEUR Alex, Mr ENGRAND Olivier, Mr MADIOT Claude, Mr MARCHAL Jean-Bernard, Mr MONTARON Philippe, Mr MUTTERER Fabrice, Mr PHILIPON Vincent, Mr ROUTIER Thierry, Mr WALLE Dominique.

Pouvoir : Mr BOBIN Franck donne pouvoir à Mr ENGRAND Olivier

Secrétaire de séance : Mme BILLECOQ Elisabeth

Ont assisté :

Personnel du SITUS : Mme HALLEZ-DUBOIS Laurène, Mr KIDIERA-COULIBALY Abou

Les absents sont excusés

| | |
|---|----------------|
| Marché à Procédure Adaptée Régie publicitaire – Réseau TUS | Rapport |
| | N°5 |

La fin du marché de la Régie Publicitaire sur les bus du SITUS a pris fin le 31/12/2022.

Dans ce cadre, une consultation a été lancée le 3 novembre 2022, pour un marché d'une durée de 4 ans et deux sociétés ont répondu :

- JFK Média (société sortante)
- Rue Média

Le Règlement de Consultation mentionnait la date limite de réception des offres au Vendredi 15 décembre 00h00.

Aussi, conformément aux dispositions réglementaires, après enregistrement des deux offres par le Pouvoir Adjudicateur, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 27 décembre 2022 à 10h00.

A l'issue de celle-ci et notamment lors de la dernière réunion de cette dite Commission, il a été décidé d'attribuer le marché « Régie Publicitaire » à RUE MEDIA proposant une redevance annuelle de 19 000 € HT.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de prendre acte du choix de la Commission d'Appel d'Offres et d'autoriser le Président du SITUS à signer le marché avec RUE MEDIA et d'accomplir les formalités subséquentes.

| |
|---------------------|
| DELIBERATION |
|---------------------|

Les membres du Comité Syndical :

- Prennent acte du choix de la Commission d'Appel d'Offres
- Autorisent le Président du SITUS à signer le marché avec RUE MEDIA et d'accomplir les formalités subséquentes.

Vote :

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0 Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Envoyé en préfecture le 16/01/2023

Reçu en préfecture le 16/01/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 002-250204120-20230103-03012023_5-DE

Affiché, le 5 janvier 2023

Pour extrait conforme,



Le Président,

Olivier ENGRAND